



Le mercredi 16 juin 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Pose de la 1^{ère} pierre du siège de l'Office public de l'habitat de l'Oise
Un nouveau siège à haute qualité environnementale pour l'OPAC de l'Oise

Jeudi 17 juin 2010, à 16h30
Avenue du Beauvaisis (PAE du Haut-Villé) - Beauvais

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, André Vantomme, Président de l'OPAC de l'Oise, Sénateur, Béatrice Lejeune, Vice-Présidente du Conseil régional de Picardie, chargée du logement, Caroline Cayeux, Maire de Beauvais et Nicolas Desforges, Préfet de l'Oise, poseront ce jeudi 17 juin la première pierre du nouveau siège de l'OPAC de l'Oise.

> Un nouveau siège, pour regrouper l'ensemble des équipes de l'OPAC, 1^{er} bailleur de Picardie

L'OPAC de l'Oise gère 28.000 logements et plus de 650 salariés, aujourd'hui répartis entre 7 lieux différents. En les regroupant, le nouveau siège, moderne et fonctionnel, permettra de renforcer l'efficacité de l'OPAC tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement.

D'une surface utile de 6.122 m², le futur bâtiment, réparti sur 3 étages, sera situé au Nord de Beauvais, dans le PAE du Haut-Villé. Il recevra la certification HQE (faible impact environnemental du chantier, gestion de l'énergie, gestion de l'eau, maintenance et pérennité des performances environnementales) : les économies d'énergie sont prévues de 40% inférieures à la norme pour des bâtiments similaires.

L'opération, qui se monte à 18,78 millions d'euros, est financée des fonds propres à plus de 97%, par le Conseil régional de Picardie, de l'ADEME (caractéristiques énergétiques du bâtiment) et du concours des fonds Feder de l'Union européenne.

> L'OPAC et le Conseil général, partenaires du logement social dans l'Oise

Depuis 6 ans, l'action conjointe du Département et de l'OPAC a permis la construction de près de 4.000 logements et la rénovation de plus de 17.000 autres.

Ces actions, menées avec le partenariat du Conseil régional de Picardie ont nécessité 36 millions d'euros pour la construction et la réhabilitation (depuis 2004), ont mobilisé l'Etablissement public foncier local de l'Oise (EPFLO) pour des acquisitions foncières (l'EPFLO est doté de 30 millions d'euros), et 53 millions d'euros pour la rénovation urbaine (engagés dans le cadre de l'ANRU).